



FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC
LIGUE DE PROVENCE

Affiliation FFTA
01 13 002

1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE MARSEILLE



Avis de concours 2 X 50 M

Sélectif pour les championnats de France
Championnat Départemental 13
Le 1 mai 2009

38 avenue de la Gare, Saint Menet à Marseille
13011 Marseille

Horaires

1^{er} Départ : **BH/BF, MF/MH, VF/VH, SVF/SVH Classiques et Compounds.**

08h00 Ouverture du greffe	09h15 Contrôle du matériel
08h30 Echauffement sur cible	09h30 Début des tirs

2^e Départ : **CF/CH, JF/JH, SF/SH Classiques et Compounds.**

13h45 Ouverture du greffe	15h00 Contrôle du matériel
14h15 Echauffement sur cible	15h15 Début des tirs

Distances et conditions de Tir

Rythme de tir : 2 x 6 volées de 6 flèches (AB-CD)

BH BF	: 20m + 20m	blasons Ø 122 cm
MH MF	: 30m + 30m	blasons Ø 122 cm
Autres Catégories	: 50m + 50m	blasons Ø 122 cm

Récompenses

La remise des récompenses individuelles se fera à la fin de chaque tir.

Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie.

Récompense à chaque **Champion Départemental 13**.

A la première **équipe** Hommes et Femmes Classique et Arc à Poulie.

Challenge Ervé BRENEUR : 3 archers dont 1 femme et 1 jeune (sauf BF/BH et MF/MH) avec au maximum 1 compound.

Challenge Rémy VECCIANI : 3 Classiques dont 1 jeune (sauf BF/BH et MF/MH).

Inscriptions

Tarifs : Juniors et Adultes **10 €**, Benjamins à Cadets **8 €**

Les réservations peuvent être faites **uniquement** par courrier ou par e-mail à marseille.1erecompagnie@hotmail.fr (pas d'inscriptions par téléphone)

Elles devront être confirmées, par courrier, accompagnées du règlement, à l'ordre de la **1^{ère} cie d'arc de Marseille**, le tout adressé au plus tard le **27 avril 2009** à:

Tenue Blanche ou de club et chaussures de sports OBLIGATOIRES (y compris pour la remise des récompenses). Certificat médical et licence en cours de validité devront être présentés au greffe. En l'absence de ces documents l'accès au pas de tir sera refusé.

1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE MARSEILLE

Mr GAMALERI Benjamin
62A Bd Bompard
13007 MARSEILLE

N.B : Le concours est ouvert à tous les archers, cependant, la priorité sera donnée aux archers du département 13.

Arbitrage

Arbitre responsable : Mme GAMALERI Anne-Marie assistée de Mme CAZALS Jacqueline et de Mrs LE BRIZAULT Cédric et GAMALERI Benjamin.

Archerie

Jess'Archery sera présente durant toute la compétition.

Buvette

Une buvette sera à votre disposition durant tout le concours : boissons, sandwiches, gâteaux...

Rappel : Il est strictement interdit de fumer sur le terrain.

1^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE MARSEILLE

TIR 2 X 50 M

Equipes

Classique Femme	Classique Homme

Poulie Femme	Poulie Homme

Cl. Femme 2	Cl. Homme 2

Poulie Femme 2	Poulie Homme 2

Challenge Ervé BRENEUR

Composition : 3 archers dont 1 femme et 1 jeune (sauf BF/BH et MF/MH) avec au maximum 1 compound.

Challenge Rémi VECCIANI

Composition : 3 Classiques dont 1 jeune (sauf BF/BH et MF/MH).
